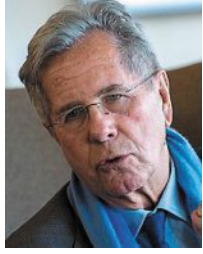


La République française célèbre ses 150 ans,

« Elle n'est pas impérissable, sa défense est l'affaire de tous »

Entretien



Jean-Louis Debré, ex-président de l'Assemblée nationale et ex-président du Conseil constitutionnel.

PHOTO : PHILIPPE CHEREL, OUEST-FRANCE

Qu'est-ce que la République ? Comment la définiriez-vous ?

La République, c'est avant tout une exigence de liberté et de respect de l'autre. C'est la liberté d'opinion et d'expression, de conscience et de croyance, la liberté de se déplacer. La République, c'est aussi une recherche constante d'égalité, notamment par l'accès de tous à l'école, dans un souci de fraternité et de solidarité. C'est enfin le respect de l'ordre, de la sécurité publique et des lois. Pour tous, par tous, sur l'ensemble du territoire.

Pourquoi célébrer les 150 ans de la III^e République ?

La date du 4 septembre 1870 est peu connue, c'est vrai, mais c'est aussi un 4 septembre – le 4 septembre 1958 – que le général de Gaulle a choisi pour proclamer la IV^e République. Il ne l'avait pas fait par hasard. Il s'agissait pour lui de marquer la continuité, une permanence entre les différentes républiques, qui forment un tout. Ce n'est d'ailleurs pas la III^e République

plutôt qu'une autre qui est à l'honneur aujourd'hui, mais bien « la » République dans son ensemble.

Il faut la fêter en toutes occasions, afin de rappeler qu'elle est le fruit de combats menés par des Françaises et des Français, connus ou anonymes, dont nous ne devons en aucun cas oublier l'engagement et l'exemple. Ne croyons surtout pas que les valeurs acquises par leurs sacrifices le sont pour toujours.

Vous croyez notre régime mortel ?

Oui, parce que la liberté est fragile. Notre histoire est là pour en témoigner. Songez au coup d'État de Louis Napoléon Bonaparte, qui a mis fin à la II^e République naissante, au régime de Vichy en 1940. La République est un espoir, un idéal qu'il ne faut jamais abandonner.

Qu'est-ce qui la menace aujourd'hui ?

La montée de l'intolérance et des intégrismes. Les intégrismes politiques et religieux, la xénophobie, le racisme, la démagogie de ceux qui nous promettent un monde meilleur et se disent au service des peuples pour mieux masquer leurs idéologies mortifères progressent, partout, et pas uniquement en France. Plus que jamais, on veut porter atteinte aux principes de liberté et d'égalité.

Comment les préserver ?

D'abord en faisant respecter la loi et la justice. La liberté de chacun s'arrête là où commence celle des autres,

et vice versa. Il n'y a pas de liberté sans sécurité ni règles. Face à l'individualisme de certains, il faut montrer notre volonté collective de défendre la liberté. Et transmettre à la jeune génération, par l'éducation, les cours d'éducation civique, la culture et les valeurs de la République, toutes les choses qui ont permis à la France de se développer, de rayonner et d'être ce qu'elle est aujourd'hui.

Il nous faut connaître notre histoire pour savoir d'où l'on vient. S'appuyer sur ceux qui ont fait la République pour rappeler ses grandes avancées. La liberté d'association. Le droit de grève. La séparation de l'Église et de l'État.

À quelles grandes figures de l'histoire pensez-vous ?

Je pense d'abord aux anonymes, aux héros parfois oubliés qui ont fait progresser de grandes causes, dont celles des femmes. Il faudrait apprendre aux enfants et aux adolescents le nom et le parcours de la première femme bachelière dans notre pays, de la première femme avocate, de la première femme médecin... Parce que le combat pour la République est permanent et que c'est le combat de chacun. Ce n'est pas une histoire de chefs, ou de dirigeants, mais l'affaire de tous. L'avenir de la République ne doit pas reposer sur le militantisme de quelques-uns. Il faut que tous se mobilisent. À tous les niveaux.

Recueilli par Stéphane VERNAY.



Place de la République, à Paris, un an après les attentats de janvier 2015.

PHOTO : CHARLES PLATAU, REUTERS

« Peu à peu, la République a ouvert les yeux sur les femmes »

Entretien



Anne-Sarah Bougle-Moalic, docteure en histoire (1).

PHOTO : CAPTURE D'ÉCRAN / YOUTUBE

Vous intervenez aujourd'hui à l'Assemblée nationale sur « les femmes oubliées ». Peut-on dire que la République s'est construite sans les femmes ?

La question est plus compliquée que ça. De prime abord oui, surtout si on analyse les choses par le prisme actuel. Mais à la création de la III^e République, les femmes n'étaient pas forcément considérées comme « exclues ». On était dans la théorie des sphères, elles s'occupaient de l'intérieur : la maison, l'éducation des enfants. Le chef de famille, lui, votait et portait leur voix, c'était vécu comme ça par l'opinion publique. Il ne faut pas réduire cette question à de la misogynie, c'est plus complexe.

Jusqu'à la fin du XIX^e siècle, l'idée d'octroyer le droit de vote aux femmes est donc jugée totalement utopiste ?

Globalement, oui. Il y a toujours eu des femmes qui militaient pour leurs droits, pas uniquement politiques



Le droit de vote a été accordé aux Françaises le 21 avril 1944. PHOTO : ARCHIVES AFP

d'ailleurs. Mais on les considérait comme extrémistes, révolutionnaires.

À quel moment les mentalités commencent-elles à changer ?

Il y a des figures de proue, comme Hubertine Auclert, qui essaient de faire bouger les lignes avec des actions emblématiques. Elle a, entre autres, refusé de payer ses impôts car elle ne votait pas... Un mouvement très politisé – assez à gauche – a poussé l'idée du vote des femmes, notamment dans les milieux populaires. Dans le même temps, des associations féminines de philanthropie, en organisant des journées de charité, ont assis le rôle social des femmes. Elles venaient souvent de la haute bourgeoisie, côtoyaient les sphères de pouvoir, et ont rendu plus respecta-

ble l'idée d'octroyer le droit de vote aux femmes.

Pourquoi le droit de vote n'a-t-il pas été accordé au lendemain de la Grande guerre, comme dans nombre de pays ?

Pour résumer, la Chambre des députés en 1919 a largement voté pour l'égalité politique des hommes et des femmes, mais le Sénat n'a eu de cesse de le retoquer. La III^e République a été conçue avec la peur de sa fin, du coup d'État, de la révolution. Pour les radicaux de l'époque, il était donc hors de question de toucher au cadre, de modifier les textes constitutionnels. On retrouvait aussi l'argument que les femmes étaient dangereuses : elles auraient drastiquement modifié le corps électoral et on ne

savait pas comment elles votaient.

En 1944, quand les femmes obtiennent le droit de vote, l'idée n'est donc plus du tout révolutionnaire ?

Non. Il y a des femmes élues depuis 1925, illégalement certes, mais quand même. Et en 1936, trois femmes sont entrées au gouvernement. En 1944, quand on reprend les documents de l'époque, l'ordonnance du général de Gaulle passe presque inaperçue : on s'y attendait. Mais attention, un droit ne change pas la société. À l'époque, énormément de lois excluaient toujours les femmes. Et quand on regarde les chiffres de la représentation politique de la IV^e République à aujourd'hui, il y a certes du progrès, mais on part vraiment de très loin.

Que peut la République aujourd'hui ?

Je crois qu'elle ne peut pas tout. Des mesures ont été prises, comme les lois sur la parité, et on se rend pourtant compte que plus on s'approche du pouvoir, moins il y a de femmes. Un exemple parlant : 11 % de femmes sont à la tête d'intercommunalités. Il y a un travail sur l'éducation des filles et des garçons et sur les mentalités – en particulier dans le milieu politique – très important à faire. Ça fait son chemin, mais c'est loin d'être fini.

Recueilli par

Daphné CAGNARD-BUDIMAN.

(1) Autrice du *Vote des Françaises : cent ans de débats, 1848-1944*.

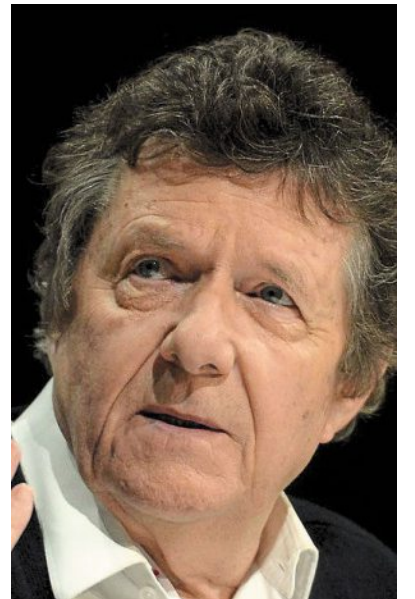
La campagne pour réenchanter la République

Peut-on réenchanter la République ? Oui. Et cela passe par les campagnes. Ce nouveau contrat signé avec la société française intègrerait les enjeux liés à l'écologie et à l'alimentation mais aussi aux paysages, insiste Jean Viard. Ce rapport si particulier à la terre reste l'une des singularités françaises en Europe observe le sociologue. Trois pactes avec les paysans ont rythmé l'histoire de la République explique l'auteur du *Sacre de la terre*. Le premier, passé au lendemain de la prise de la Bastille, a permis aux paysans de devenir propriétaires. « C'est la première révolution foncière mondiale. »

Un pacte pour dépasser le clivage villes-campagne

En 1870, quand la III^e République est proclamée, son existence est menacée de toutes parts : sur sa gauche par la montée de la question ouvrière après l'écrasement de la Commune par Adolphe Thiers, sur sa droite par les monarchistes majoritaires dans le pays. C'est à l'école et aux paysans que « la République des Jules » (Ferry, Méline) va confier le soin d'enraciner la République. Les paysans sont nombreux mais la France est incapable d'assurer son autonomie alimentaire. « Ce rôle est confié aux colonies. »

Depuis la fin de la Seconde Guerre mondiale, le contrat qui unit la République et les paysans repose sur la souveraineté alimentaire. Mais sous la pression des questions liées à



Jean Viard, sociologue.

PHOTO : ARCHIVES MARC OLLIVER, OUEST-FRANCE

l'écologie, au climat, le lien se distend. « C'est un nouveau pacte qu'il faut imaginer », plaide Jean Viard. Il permettrait de revitaliser la République en dépassant le vieux clivage villes-campagne. Un enjeu de civilisation destiné à « réhumaniser les villes et revitaliser les campagnes », estime, de son côté, le philosophe et sociologue Edgar Morin.

Patrice MOYON.

Lire aussi en fin de journal, en page Enfants et en dernière page.

Les grandes dates de la République

Révolution française
du 5 mai 1789 au 9 novembre 1799

Première République
du 22 septembre 1792 au 18 mai 1804

Deuxième République
du 24 février 1848 au 2 décembre 1852

Monarchie
481-1789
De Clovis à Louis XVI

Premier Empire
1804-1815
Napoléon I^{er}

Restauration de la monarchie
1815-1848
Louis XVII / Charles X / Louis-Philippe I^{er}
(1815-1824) / (1824-1830) / (1830-1848)

Monarchie constitutionnelle
1789-1792

Second Empire
1851-1870
Napoléon III

Louis-Napoléon Bonaparte
1848-52

Abolition de l'esclavage
1848

Suffrage universel réservé aux hommes
1848

Les symboles de la République

« La Liberté guidant le peuple » d'Eugène Delacroix, 1830 - Musée du Louvre.

Le drapeau tricolore

Il est né de la réunion, en 1794 sous la Révolution française, des couleurs du roi (blanc) et de la ville de Paris (bleu et rouge).

L'hymne national

« La Marseillaise » est à l'origine un chant militaire et devient peu à peu un chant patriotique. Elle a été écrite par Rouget de Lisle en 1792.

Marianne

Elle est représentée par une femme à bonnet phrygien, allégorie de la Liberté et de la République. Son portrait apparaît sur les timbres poste et sa statue se trouve dans toutes les mairies de France.

La devise nationale

C'est « Liberté, Égalité, Fraternité » et elle est inscrite dans la Constitution de 1848. Elle figure sur les frontons des bâtiments républicains comme les préfectures, mairies, écoles...

que signifie-t-elle aujourd'hui ?

Les quartiers de Seine-Saint-Denis ont redonné du crédit à la fraternité



distributeurs pour alimenter une chaîne logistique montée de toutes pièces.

« Ici, on grandit avec le système D. C'est comme sur le rond-point des Champs-Élysées. Il y a un moment où il vaut mieux s'engager », explique Rachid Santaki.

Rencontre à la station Front Populaire, à Saint-Denis, avec ce fils d'un Marocain manutentionnaire et d'une Française caissière. Le grand Paris est déjà là avec des espaces verts, des immeubles modernes qui poussent à l'ombre des derniers entrepôts et de la vieille banlieue industrielle. Dans les rues adjacentes, on vend de la mode en semi-gros. Ici, on vient de la terre entière. Une dizaine de nationalités, parfois plus, peuvent se retrouver dans une même classe.

« La République, je la kiffe »

Une menace pour la République ? « Je suis Français à 200 % », explique l'écrivain. Parcours chahuté. Comme souvent à l'ombre des immeubles, la voie n'est pas rectiligne. Quelques années au Maroc, un retour en France, un placement à la DDASS et des atomes pas toujours crochus avec l'école. L'intégration n'allait pas de soi.

Aujourd'hui, c'est pour l'orthographe qu'il se bat avec sa dictée géante d'abord lancée en Seine-Saint-Denis. Un succès inattendu. Jusqu'à organiser une édition au Stade de France. Fierté d'avoir des nouvelles de ce gamin. « qui peut lire un texte simple ».

« La France, c'est la langue. La culture. » Et la République ? « Je la kiffe », dit-il en riant. Il l'a rencontrée à 22 ans. « J'étais chauffeur de préfet. » Rachid Santaki découvre la politique de la ville. « Croise des potes condamnés à des TIG (travaux d'intérêt général). » Et réfléchit. Se met à écrire. Dans la poussette, la petite dernière de cette famille de cinq enfants écoute sagement. Son prochain livre s'appellera *Laisse pas trainer ton fils*.

Pas de vision angélique. Les ateliers d'écriture qu'il anime dans les écoles et en prison l'aident à garder les pieds sur terre. La langue française, il la défend comme un capital républicain. Et l'orthographe, un passeport pour éviter l'enfermement. Car la langue des quartiers, il le sait, peut aussi enfermer. De la communauté, « on passe alors au communautarisme ». Alors la République, oui. Mais à condition qu'elle ne reste pas abstraite. « Elle doit reconnaître ses enfants. S'incarner. Être vivante. » Et cela implique des efforts de part et d'autre. « Être citoyen, ce n'est pas être consommateur. »

À l'heure du procès des attentats de 2015 et de la menace de « l'ensauvagement » martelée par Gérard Darmanin, l'écrivain reste serein sans nier les défis. « Les tensions de 2015 s'estompent. » Il ne croit pas à la montée de l'intégrisme. Et défend un islam rallié à la République. « Je suis croyant. La laïcité n'est pas un obstacle à ma foi. »

Patrice MOYON.



Rachid Santaki défend la langue française comme un capital républicain.

PHOTO : DANIEL FOURAY, OUEST-FRANCE

Certains responsables politiques parlaient d'un chaudron. D'une menace pour l'ordre républicain. Le 16 mars, l'annonce du confinement avait jeté un froid.

Comment tenir dans des quartiers où on s'entasse dans des logements exigus ? Faire face à une chute drastique de revenus parfois pas déclarés et donc pas indemnisés ? L'anxiété. Ils ont pourtant fait face. Mieux, la Seine-Saint-Denis, le département le plus pauvre de France, a redonné du crédit à la fraternité, « ce parent pauvre » de la devise républicaine, dit souvent l'historienne Mona Ozouf. Cette fraternité a irrigué pendant plusieurs semaines les cages d'immeubles. Du porte-à-porte pour retrouver la trace des décrocheurs scolaires. Assurer la livraison de colis alimentaires aux plus démunis. Avec le soutien d'élus locaux, partout des associations ont pris le relais. Tissé des liens avec des grossistes de Rungis, des

À Nantes, on parle de République devant le lycée

Reportage

Mercredi 2 septembre, après une petite matinée de prérentrée, les élèves du lycée Gabriel-Guist'hau de Nantes se retrouvent devant l'établissement. Réunis en petit groupe, ils échangent sur leurs emplois du temps, leurs professeurs, les vacances...

Nous en profitons pour interroger deux lycéens assis sur des rambardes, téléphones portables en main : « Que signifie le mot République pour vous ? » Silence, entre surprise et hésitation... Sadi Menga, 17 ans, en terminale à dominante scientifique, range son téléphone et se lance : « Tout d'abord, c'est un terme opposé à celui de monarchie. »

« Les valeurs d'avant ont tout de même changé »

Ça libère la parole d'Hugo Plouzenec, 17 ans également, et dans la même terminale : « Ce mot de République me fait penser à la séparation des pouvoirs, au Président. Mais aussi aux lois, aux élections. À la démocratie tout compte fait. » Ne voulant pas oublier d'autres éléments, ils appellent un de leurs amis, vêtu d'une casquette et d'un tee-shirt blanc. « Ouh là, je ne réponds pas ! » esquive l'intéressé avant de repartir de l'autre côté du trottoir.

Trois filles se greffent au petit groupe, curieuses, sourire aux lèvres. Mais elles bottent en touche sur la République. L'une d'elles m'interroge :



Élise Blain et Alexandre Tardivel, scolarisés au lycée Gabriel-Guist'hau à Nantes.

PHOTO : OUEST-FRANCE



« Nous sommes dans quelle République ? La III^e non ? » avant d'expliquer : « Attendez, je suis plus une scientifique moi. Vous aurez plus de chance avec les autres dominantes. »

Direction un groupe de trois lycéens d'une première à dominante économique et sociale. Bonne pioche. Alexandre Tardivel, 16 ans, lunettes et tee-shirt rouge à rayures, a une définition précise : « C'est un régime politique avec des symboles. Son grand principe est la séparation des pouvoirs. Aujourd'hui, la V^e République, c'est un héritage du général de Gaul-

le. Tout a été pensé, élaboré pour sa présidence. C'est aussi une organisation assez unique au monde. » Élise Blain, 16 ans, une littéraire, nous rejoint en béquilles pour compléter : « Ce terme me fait penser aux trois valeurs : liberté, égalité, fraternité. Le tableau du peintre Eugène Delacroix me renvoie aussi à cette notion », rappelle la jeune fille, avant d'ajouter, après mûre réflexion : « Les valeurs d'avant ont tout de même changé désormais. On le voit avec les manifestations. La fraternité n'est plus aussi présente. »

Anthony CHAUD.

« Pouvoir vivre librement sans nuire aux autres »

« S'il n'y avait pas eu la loi sur la parité, je n'aurais jamais été maire », constate d'entrée de jeu Sandrine Vincent. La quadragénaire, psychologue de formation, n'aurait pas cette idée de quota et n'aurait aucune ambition politique il y a vingt ans. « On ne m'aurait jamais proposé d'être tête de liste et surtout, je ne me serais pas sentie concernée ! »

C'est justement pour comprendre comment marche la République que Sandrine Vincent s'est présentée aux municipales, en 2014, à Chevaigné, au nord de Rennes. Être à l'intérieur du réacteur ne l'a pas déçue. « C'est une fonction, pas un métier. Mon rôle est de trouver chaque jour où placer le curseur entre intérêt individuel et intérêt collectif. Que chacun puisse vivre librement sans nuire aux autres. »

« La laïcité signifie ne jamais tomber dans la démagogie »

La République, c'est avant tout de la pédagogie. « Inclure, expliquer, réexpliquer, écouter, rendre des comptes. » Les agressions d'élus en France l'interrogent. « Être remis en question, ça fait partie du jeu. Dès que je sors de chez moi, je sais qu'on peut me poser une question et je suis là pour ça. Je n'ai jamais entendu dire qu'un élu avait tourné le dos à un habitant, alors pourquoi lui manquer de respect ? »

À portée de main, son écharpe tricolore. « Je la mets avec fierté, bonheur. Elle acte des moments forts de



Sandrine Vincent, maire de Chevaigné, commune de 2 400 habitants.

PHOTO : OUEST-FRANCE

la République. Mariages, baptêmes, commémorations. » Sa Marianne ne ressemble à aucune autre, dessinée par un artisan local. « Elle n'a pas les critères de beauté à la Adjni mais ce n'est peut-être pas plus mal ! » rit celle qui se fait remettre en place par ses enfants adolescents. « Avoir une mère maire a sûrement joué sur leur évolution. Ils me rappellent et me prouvent tous les jours que la société

est changée et doit encore bouger. » Une ligne d'horizon optimiste mais pas candide. « Il faut être vigilant. Pour moi, le mot le plus important, c'est la laïcité. Ça veut dire ne jamais tomber dans la démagogie, ne pas faire de formule à la carte mais savoir vivre avec les contraintes qui s'imposent à nous. Le Covid en est la parfaite illustration. »

Karin CHERLONEIX.

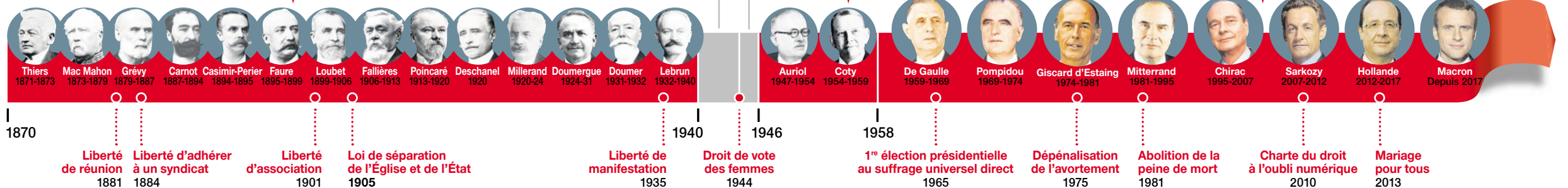
de la Révolution française à nos jours

Troisième République du 4 septembre 1870 au 10 juillet 1940

État français (Vichy) / Gouvernement France Libre provisoire 1940-1944 / 1944-1946

Quatrième République du 27 octobre 1946 au 4 octobre 1958

Cinquième République depuis le 4 octobre 1958



Le 14 juillet

La fête nationale commémore en fait deux événements : Le 14 juillet 1789 avec la prise de la Bastille qui marque le début de la Révolution française et symbolise la fin de la monarchie absolue, de la société d'ordres et des privilèges. Et le 14 juillet 1790 avec la fête de la Fédération qui célèbre la Nation et la Constitution de 1789.

Le coq

L'animal utilisé pour représenter la France est un coq. Cela remonte à l'Antiquité. À cette époque, on ne parlait pas de « Français » mais de « Gaulois » en référence à la Gaule. Or en latin « gallus » veut dire à la fois « coq » et « gaulois ».



Le faisceau de licteur

Composé d'une hache entourée de branches, il se trouve notamment sur les passeports et les insignes des parlementaires. Il existait déjà dans l'Antiquité romaine, où un personnage appelé le licteur le portait lors des procès. Repris pendant la Révolution, il symbolisait l'union de tous les Français (branches) autour d'une même cause (la liberté).

Le sceau

Frappé en 1848, il est resté le sceau officiel de la République jusqu'à nos jours. Ses attributs : la femme qui représente la liberté, le coq, l'agriculture...

